

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 29 juin 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LIBERTÉ D'INFORMATION

HOMMAGE À UN EX-PARLEMENTAIRE, GERALD BALDWIN—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, je crois avoir le consentement unanime pour présenter cette motion. Étant donné que la Chambre a adopté hier le bill sur la liberté d'information et que mon prédécesseur, M. Gerald Baldwin, a travaillé sans relâche pour faire reconnaître le principe de la liberté d'information, je propose, appuyé par le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) et le député de Nepean-Carleton (M. Baker):

Que la Chambre félicite à l'unanimité Gerald Baldwin pour les efforts soutenus qu'il a déployés pour faire adopter une loi sur la liberté d'information ainsi que pour ses nombreuses années de dévouement au service de ses concitoyens.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La Chambre veut-elle applaudir? La parole est au député de Saint-Jean-Est.

M. Nielsen: Il n'y a eu aucun non.

Mme le Président: Personne n'a dit non, mais je ne l'ai pas mise en délibération, car il s'agit d'une motion de félicitations.

* * *

LES PÊCHES

DEMANDE D'AIDE POUR L'INDUSTRIE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Hier soir, le ministre a annoncé un programme spécial d'aide financière qui permettra d'accorder des prêts jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars au cours des deux prochaines années aux agriculteurs en difficulté financière. Naturellement, nous sommes ravis de cette annonce mais, d'autre part, nous ne comprenons pas pourquoi le même genre d'aide n'est pas accordée au secteur des pêches qui emploie 80,000 Canadiens et constitue le pivot de l'économie des provinces de l'Atlantique. De nombreuses entreprises ont été acculées à la faillite et l'avenir de ce secteur tout entier est incertain. Par conséquent, appuyé par le représentant de Vancouver-Sud (M. Fraser), je propose:

Que la Chambre ordonne au ministre des Finances de fournir immédiatement une aide financière au secteur des pêches par le biais d'un programme semblable à celui qui est offert au secteur agricole.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je propose la motion suivante: étant donné que la plupart des agriculteurs canadiens continuent de porter une charge intolérable à cause des taux d'intérêt élevés et que le budget d'hier soir ne prévoit rien pour réduire le coût du loyer de l'argent sur les prêts et le crédit, même si les sommes supplémentaires accordées à la Société du crédit agricole pour des prêts seront les bienvenues, je propose, appuyé par le député de Dauphin (M. Lewycky):

Que la Chambre réclame la démission du ministre de l'Agriculture parce qu'il refuse de s'attaquer au principal problème des agriculteurs canadiens: les taux d'intérêt élevés.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE BILINGUISME

LES FRAIS ENTRAÎNÉS PAR L'ENVOI DE FONCTIONNAIRES EN
FRANCE POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Comme l'a déclaré hier soir le ministre des Finances (M. MacEachen), «on ne peut attendre du secteur privé et des provinces qu'ils acceptent de restreindre les revenus si le gouvernement du Canada ne montre pas l'exemple dans ses propres affaires». Ces derniers jours, la presse nationale a signalé que le sous-secrétaire que le cabinet a chargé d'élaborer sa politique de développement économique et qui touche \$75,000 par année doit se rendre dans le sud de la France pour devenir bilingue. Cette partie de plaisir d'une durée de quatre mois va coûter quelque \$11,800 aux contribuables canadiens, ces mêmes contribuables que le ministre a exhortés à la modération. Même si de nombreux Canadiens et vraisemblablement aussi, j'ose le dire, de nombreux députés d'en face verraient sans déplaisir l'un des architectes de l'actuel fiasco budgétaire expulsé, banni ou autrement éliminé de la carte, je propose, avec l'appui du député de Cambridge (M. Speyer):